

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIER-SUR-BOËME

016-211602362-20190405-CA_2018_PHOTOU-BF
Reçu le 12/04/2019

8, place du champ de foire
16440-MOUTHIER-SUR-BOËME

tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2019_4_8

L'an deux mille dix neuf , le vendredi 05 avril à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du : 29 Mars 2019

Présents : 18

Présents : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Monsieur CAPLOT Serge, Madame VERGNAUD Isabelle

Votants : 19

**Objet : Approbation du compte
de gestion 2018 -
Photovoltaïque**

Pouvoirs :

Madame LHOMME Michèle a donné pouvoir à Monsieur RABSKI Jean

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame LHOMME Michèle, Madame TAMAGNA Véronique, Madame SOULET Sandrine, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur BERCHENY Dorian

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Michel CARTERET, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2018 du **Photovoltaïque** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats émis, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion du Photovoltaïque dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que le compte de gestion du Photovoltaïque dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures portées sur le compte administratif du Photovoltaïque ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le **Compte de gestion du Photovoltaïque** dressé, pour l'exercice 2018 par Madame BUTAUD, Comptable du Trésor Public, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 05/04/2019, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 12 AVR. 2019

Le Maire,
Michel CARTERET.

